

Bruxelles, le 10 mai 2023

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'administration a l'honneur de vous communiquer que l'assemblée générale ordinaire des associés de CoGreen aura lieu **le vendredi 16 juin 2023 à 10.00 heures**, au siège social de la société, à 1000 Bruxelles, Boulevard Simon Bolivar 36, ('ENGIE Tower'), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2022

*Communication et prise d'acte*

2. Rapport du Commissaire pour l'exercice 2022

*Communication et prise d'acte*

3. Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) et affectation du résultat de l'exercice 2022

*Proposition de décision:* L'assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels, y compris le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que la proposition d'affectation des résultats.

4. Décharge à donner aux administrateurs

*Proposition de décision:* L'assemblée générale décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.

5. Décharge à donner au Commissaire

*Proposition de décision:* L'assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire pour l'exécution de sa mission de contrôle durant l'exercice, clôturé au 31 décembre 2022.

La séance de cette assemblée générale sera suivie d'une présentation sur «L'état des lieux de l'énergie éolienne en Belgique, onshore et offshore» par Nico Priem, Head of Project Development du département Renewable Energies BeLux.

Vous trouverez le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Commissaire pour l'exercice 2022, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 ainsi que le test de liquidité sur le site web [www.cogreen-engie.com](http://www.cogreen-engie.com).

Les associés, qui ont l'intention d'assister à cette assemblée annuelle, sont priés de bien vouloir nous confirmer leurs présences pour le 1 juin 2023 au plus tard par mail (en indiquant leur nom, prénom, domicile, numéro d'actionnaire et parc éolien) à [info@cogreen-engie.com](mailto:info@cogreen-engie.com).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Nico Priem  
Président du Conseil d'administration